



La FCPE, acteur dans la scolarité de vos enfants.

1/ Quelques informations des CA du 7, 28 novembre 2016 et 31 janvier 2017 (par les représentants FCPE au CA)

- Le **budget du collège** a été voté en novembre. A noter que la subvention du Conseil Départemental est en baisse (-3,78 % à Castries et -4,99% pour le département) pour un effectif légèrement en baisse (686 à 672 élèves soit -2 %). Ceci dit, le Conseil Départemental intervient aussi via des subventions pédagogiques et la prise en charge des gros travaux. Le collège a fait des économies en s'inscrivant à un groupement d'achat.
- La **Dotation Globale Horaire** (qui correspond à la quantité d'heures d'enseignement données par l'Education Nationale au collège) est quasiment identique à celle de l'an dernier. Les **deux classes bilingues** (allemand, espagnol), **l'option latin** et les dédoublements de classe dans certaines disciplines sont donc maintenus l'an prochain.
- La **nouvelle version du Diplôme National du Brevet** se met en place. Cette année, le collège Les Pins sera encore centre de correction.

De nombreuses interrogations persistent, en particulier sur l'épreuve orale qui porte sur un projet mené dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ou des parcours éducatifs ainsi que sur l'évaluation du socle commun par compétences. La section locale FCPE a fait remonter ces inquiétudes auprès de la Direction du collège.

- Le Code de l'Education interdit l'utilisation du téléphone portable au collège pendant le temps pédagogique mais renvoie au règlement intérieur pour les récréations ou la pause méridienne. L'actuel règlement prohibe toute utilisation mais une tolérance s'était installée, en particulier pour écouter de la musique. Un débat a eu lieu tout au long du premier trimestre et le vote final a confirmé **l'interdiction totale d'utilisation du téléphone portable** dans l'enceinte du collège, quelle que soit l'heure. La mesure sera effective au 3^{ème} trimestre et le règlement intérieur (avec de nouvelles sanctions) sera réécrit pour la rentrée 2017. A noter qu'un élève peut utiliser son téléphone portable en cas d'urgence, sur demande justifiée auprès d'un personnel du collège.

2/ Compte-rendu de l'exercice intrusion violente du 14 décembre 2016 (par Mme Charlotte Monestier, représentante FCPE au Comité Hygiène et Sécurité)

Avant l'exercice, la Direction, le personnel du collège Les Pins et les autres personnes présentes (responsable QHSE du Rectorat, gendarmerie de Castries, représentants des parents d'élèves au Comité Hygiène & Sécurité) ont fait le point concernant les mesures déjà existantes et celles à mettre en place dans un futur proche.

L'exercice en lui-même a pu ensuite prendre place. Les élèves en avaient été informés la veille, M. le Principal a d'ailleurs précisé qu'il n'y aura jamais d'exercice sans information préalable.

L'alerte a donc été déclenchée et nous sommes allés constater la bonne pratique des exercices de confinement.

Il en est ressorti qu'il fallait ajouter un point de contrôle (caméra) supplémentaire (deux sont déjà en place) et que l'alarme n'était pas assez forte. Par contre le message audio en supplément de l'alarme a été très apprécié car il a permis de mettre des mots sur l'intrusion. Enfin les élèves ont fait preuve dans l'ensemble de sérieux pendant l'exercice.

Il est à noter que dans ce genre de situation, les appels aux parents d'élèves seraient gérés par le rectorat et non par le collège.

En conclusion cet exercice est très rassurant sur le sérieux des mesures mises en place pour anticiper toute situation d'intrusion dangereuse auquel le collège pourrait être confronté.

3/ Compte-rendu des commissions « cantine » du 1^{er} et 3 mars 2017 (par Mme Cathy Lalanne et M. Gérard Subsol, représentants FCPE au CA)

La réunion de la commission pour la validation des menus de l'Unité de Préparation Culinaire de Lansargues s'est tenue au collège Les Pins **le 1^{er} mars**.

Cette réunion a eu pour but de travailler sur les cycles de menus passés afin de comprendre les "ratés" (mauvaises associations entre plat et accompagnement, plats trop secs) et de répondre aux questions diverses.

Depuis la rentrée de septembre il y a eu une harmonisation (même prestation, même prix, et par conséquent menus identiques) dans les collèges de Castries, Baillargues, Lansargues et Ambrussum à Lunel.

Un accent est mis pour privilégier les producteurs locaux et de qualité. Les viandes proviennent du plateau de l'Aubrac ou de Rodez et sont labellisées. Pour le fromage, la charcuterie et les fruits, l'UPC essaie, si possible, de travailler avec des producteurs héraultais. Actuellement les produits bio et/ou labellisés représentent 18%, et l'objectif est d'atteindre 20%.

La Diététicienne a expliqué que les menus proposés sont « orientés » afin que les élèves mangent équilibré sur la semaine : c'est pour cela que l'on trouve certains jours un choix de deux plats de la même catégorie (2 féculents, 2 légumes, 2 fruits ou 2 desserts) pour être sûr que les collégiens la choisissent.

Au niveau des quantités, le personnel de la cantine est à l'écoute ; un élève peut demander une portion un peu plus importante ou moindre en fonction de son appétit même si le service est très rapide.

Des actions sont menées dans certains collèges pour lutter contre le gaspillage alimentaire (pesée des retours plateaux et sondage auprès des élèves). Un travail est à faire pour trouver des pistes d'amélioration afin de proposer plus de qualitatif et d'impliquer peut-être aussi les élèves dans la proposition de certaines recettes.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques, le personnel du collège et de l'UPC sont à votre écoute.

D'autre part, les représentants des parents d'élèves ont déjeuné à la cantine du Collège **le vendredi 3 mars** avec les enseignants et le personnel qui y mangent régulièrement. Le menu était exactement le même que celui servi aux collégiens. En conclusion, le repas était très correct pour de la restauration collective mais restait un peu fade.

Au niveau du collège, les emplois du temps ont été faits pour équilibrer dans la mesure du possible les services. La salle de cantine est confortable, très lumineuse, avec un niveau sonore raisonnable et une disposition variée des tables (grande tables hautes et tables de 8).

D'après les représentants des élèves, les collégiens ont un temps raisonnable pour déjeuner, la quantité est globalement suffisante et il n'y a pas de différence marquée entre les services.

Les discussions ont porté sur la mise en place d'un « bar à épices », le lavage des mains qui reste trop limité alors que les lavabos sont facilement accessibles à l'entrée (des actions vont être menées dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du collège), la file d'attente qui déborde des préaux ce qui est gênant en temps de pluie et le travail de prévention sur l'alimentation et le gaspillage.

A noter que tout parent peut aller déjeuner au collège sur réservation et paiement d'un ticket de 6 €. Cela peut être un moyen de mieux comprendre les problèmes de votre enfant.

4/ Autres informations

- A compter de la rentrée prochaine, **la distribution des ordinateurs** aux élèves de seconde de la région Occitanie ne sera gratuite que pour les lycées qui seront labellisés « numérique » (actuellement, les lycées professionnels et quelques lycées généraux et technologiques). A défaut de ce label, les lycéens devront acheter l'ordinateur, entre 80 et 200 € selon les revenus de leurs parents. Par contre, la gratuité des manuels scolaires et du premier équipement pour les filières professionnelles est maintenue.
- Dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles, **la FCPE a lancé un site Web** incitant les parents à voter pour hiérarchiser les propositions qui correspondent le mieux à ce qu'ils souhaitent pour l'école publique : <http://exigencesfcpe2017.fr/>

Il est très important de ne pas s'arrêter ou stationner dans la rue devant le collège même pour déposer votre enfant. C'est contraire aux directives Vigipirate ; cela gêne très rapidement la circulation dans cette rue étroite mais qui a un trafic conséquent et cela oblige les collégiens à slalomer alors que les passages et les trottoirs sont étroits. Vous pouvez facilement vous garer dans les rues attenantes, à quelques dizaines de mètres.

5/ Dates importantes

- Conseils de classe du 2ème trimestre : **13 au 21 mars 2017.**
- Brevet blanc : **mercredi 29 mars 2017 matin et jeudi 30 mars 2017.**
- Epreuve orale du brevet : **mercredi 24 mai 2017 matin (pas de cours ce jour-là).**
- Epreuves écrites du brevet : **jeudi 29 juin après-midi et vendredi 30 juin 2017.**

Contactez-nous :

Toutes les informations de la section locale FCPE se trouvent sur le **site Web** :
<http://fcpe-college-les-pins-castris.webnode.fr>

Vous pouvez contacter les représentants FCPE des parents par téléphone ou courrier électronique (voir le site Web) ou en utilisant l'adresse électronique : fcpecollegecastries@gmail.com ou la boîte aux lettres FCPE au collège.

Soyez acteur de la scolarité de vos enfants, rejoignez-nous et participez aux réunions du Conseil Local FCPE.

Newsletter n°3 : à paraître à la fin de l'année scolaire 2016-2017.